

CRITERES DE SELECTION 2026

SELECTION* AU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE BLOC JEUNE 2026

* : sous réserve de validation par la Direction Technique Nationale

Pré-qualifiés directement au niveau national	Les jeunes qualifiés directement par la Direction Technique Nationale (CF règlement FFME : règles d'accès et de participation art 1.3.3.2 : a,b,c,d) ➤
Sélection A	<p>Le vainqueur du championnat régional de bloc en catégorie : U15 (Garçon et Fille), U17 (Garçon et Fille) U19 (Garçon et fille)</p> <p>Remarque :</p> <p>Cette sélection au Championnat de France jeune de bloc n'entraîne pas automatiquement une sélection en équipe régionale.</p> <p>Rappel : Les aides financières accordées par la Ligue Réunion sont réservées aux jeunes qui sont sélectionnés en équipe régionale</p>

SELECTION * EN EQUIPE REGIONALE DE BLOC POUR PARTICIPER AU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE BLOC JEUNE 2026

* : sous réserve de validation par la Direction Technique Nationale

Pré-qualifiés directement au niveau régional	Critères de sélection par ordre de priorité :
Sélection B	<p>Seront directement sélectionnés une fois remplies les conditions de validation de la sélection :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Champion(ne) de France ou Sélectionné(e) en Equipe de France de bloc en 2025 : Iloé CHERIF MICHEL en U17 ➤ Finaliste d'une Coupe de France de bloc jeune en métropole saison 2025/2026 : Basile SABI en U15 ➤ Les U15 1^{ère} année classés parmi les 6 premiers en bloc ou podium au classement général du Championnat de France U14 2025 : Taïs PASQUIER en U15 ➤ Finaliste du Championnat de France jeune en 2025 : Alek RYMASZ en U17; Julian SAGE en U19

Places disponibles en complément des sélections A et B

Sélection C	<p>Seront sélectionnés une fois remplies les conditions de validation de la sélection :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ « Sélectif France » : Les meilleurs du classement* du contest de la Coupe de France jeune de bloc de St Leu de novembre 2025 et du contest du Championnat de la Réunion jeune de bloc de décembre 2025 <p>Nombre de places possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ 1 place en U15 fille et garçon ❖ 2 places en U17 fille ❖ 1 place en U17 garçon ❖ 1 place en U19 fille et garçon <p>* Le classement est réalisé en fonction des points attribués pour chaque place obtenue (voir tableau en annexe)</p> <p>Remarque : en cas d'égalité de points au classement « Sélectif France » le départage se fera sur les meilleures places obtenues en qualification et si l'égalité persiste sur les meilleures places obtenues en finale</p>
-------------	---

Le nombre de places et catégories proposées et les résultats des différentes catégories n'ont pas vocation à être comparés entre eux.

Tous les grimpeurs qui participent aux épreuves sont comptabilisés pour établir les classements mais les sélectionnés nominativement sont retirés du résultat final du sélectif France. Les grimpeurs sélectionnés nominativement et les vainqueurs du sélectif France sont comptabilisés pour les titres de champion(ne) de la Réunion. Il n'y a pas de report sur le (la) suivant(e) au classement final du championnat régional

Conditions de validation des sélections	<p>1 Un niveau minimal de performance par catégorie</p> <p>2 Participation aux stages et entraînements de préparation au Championnat de France de bloc jeune de l'équipe régionale notamment de décembre 2025 et janvier 26</p> <p>3 Réaliser un minimum de 3 entraînements de bloc par semaine de décembre 2025 à février 2026</p> <p>4 Régler les arrhes de participation financière aux stages.</p>
<u>Niveau minimal de performance par catégorie</u>	<p>A minima, être capable de réaliser des blocs de difficulté équivalente aux blocs de niveau moyen proposés durant le contest du championnat de France dans la catégorie concernée :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Minimas vérifiés soit durant la Coupe de France de bloc de St Leu de novembre 2025 » soit durant le Championnat régional de bloc de décembre 2025. ➤ A titre exceptionnel, minimas vérifiés durant les stages et entraînements de l'équipe régionale de décembre 2025 à janvier 2026
	<p>En complément de la sélection, une personne à haut potentiel peut aussi être proposée par le sélectionneur indépendamment du sélectif France</p> <p>Des grimpeurs sélectionnés pourraient être retirés de la sélection si leur motivation ou leur niveau de performance attendu ne sont pas en phase avec les exigences d'une sélection pour le Championnat de France</p>

ANNEXE

1ère place = 100 points
2ème place = 80 points
3ème place = 65 points
4ème place = 55 points
5ème place = 51 points
6ème place = 47 points
7ème place = 43 points
8ème place = 40 points
9ème place = 37 points
10ème place = 34 points

Remarque : En cas d'ex æquo à la même place, les points sont partagés de la façon suivante :

2 grimpeurs à la 2^{ème} place marquent chacun : $80+65/2$ soit 72,5 points

En cas d'égalité au classement final, le grimpeur le plus jeune sera sélectionné en priorité.

Au-delà de la 10^{ème} place on ne marque pas de point.

En cas d'égalité au classement final, le grimpeur le plus jeune sera sélectionné en priorité.